

Budget Macron / Ndiaye : nouvel effondrement du pouvoir d'achat, nouvelle aggravation des conditions de travail !

Préparons la grève pour les faire reculer !

Le budget 2023 de l'Éducation nationale a été présenté. Il augmente certes de 3,7 milliards, mais 1,7 milliard est la conséquence de l'augmentation de la valeur du point d'indice de 3,5% qui, alors que l'inflation pourrait atteindre les 8%, entérine un effondrement sans précédent du pouvoir d'achat des personnels.

2 000 suppressions de postes d'enseignants !

Quelques semaines après la rentrée 2022, le constat est implacable : les postes et les personnels manquent, les classes sont souvent surchargées, les premiers problèmes de remplacement surgissent, l'enseignement spécialisé est réduit à peau de chagrin...

Mais pour le ministre, bien déterminé à poursuivre l'entreprise de démolition de ces prédécesseurs, cela ne suffit pas : 2000 nouveaux postes d'enseignants seront supprimés !

- 1 000 dans le premier degré public
- 500 dans le second degré public, qui se rajoutent aux 7900 postes supprimés depuis 5 ans
- 500 dans l'enseignement privé

Aucune création de postes dans les autres corps, alors que l'École manque de tout (personnels administratifs, infirmiers, médecins, assistants sociaux, personnels de direction...).

Le ministre a beau annoncer la création de 4000 postes d'AESH, il refuse de répondre aux revendications portées depuis des années par les personnels avec la FNEC FP-FO : un vrai statut et un vrai salaire, l'abandon des PIAL. Les postes existants déjà ne sont pas pourvus faute de candidat et d'attractivité. C'est donc une annonce à bon compte !

Pour la FNEC FP-FO, alors que les conditions de travail sont déjà intenable dans les écoles, les établissements et les services, ces annonces constituent une provocation.

L'enfumage de la revalorisation « historique »

Pour les enseignants, 935 millions d'euros seraient prévus par le gouvernement pour la « revalorisation » Macron-Ndiaye :

- 635 millions d'euros consacrés à la revalorisation inconditionnelle des enseignants ce qui est dérisoire par rapport au nombre de 866 500 enseignants dans le pays...
- 300 millions d'euros consacrés aux enseignants qui accepteraient de nouvelles tâches dans le cadre du Pacte « Travailler plus pour perdre moins » cher à Mrs. Macron et Ndiaye.

Le ministre a bien confirmé que seuls les enseignants en début de carrière percevraient la « revalorisation » dite « inconditionnelle ». La « revalorisation » du salaire de chaque enseignant de 10% est donc bien un mensonge de M. Macron... La plupart ne percevront rien !

Par ailleurs, le gouvernement confirme que ces augmentations ne seront mises en œuvre qu'à partir de septembre 2023... Le pouvoir d'achat des personnels va continuer à dégringoler, encore et encore...

Pour les personnels sociaux et de santé, les personnels administratifs et techniques, les personnels d'inspection et de direction, le ministre parle d'une « revalorisation » de 66 millions d'euros, ce qui est dérisoire au vu du nombre de ces personnels.

Rappelons également que de nombreux corps de catégories B et C voient leurs premiers échelons rester en dessous du SMIC...

Et toujours rien pour les AESH et les AED qui vivent toujours sous le seuil de pauvreté !

Enfin, le ministère annonce qu'une enveloppe de 300 millions d'euros sera consacrée au « fonds d'innovation pédagogique » d'ici 2025 afin d'atteindre 500 millions d'euros en 2027. Rappelons que ce « fonds d'innovation pédagogique » sera utilisé pour mettre les écoles et les établissements en concurrence, dans le cadre de la généralisation de l'expérimentation marseillaise, des évaluations d'écoles et d'établissements, au mépris du statut des personnels et du droit pour les élèves à la même instruction dans tout le pays.

Le budget Macron / Ndiaye c'est donc la confirmation de l'effondrement du pouvoir d'achat des personnels et une nouvelle aggravation des conditions de travail due aux suppressions de postes.

À cela s'ajoutent les annonces sur les retraites puisque E. Macron a confirmé son objectif de report de l'âge de départ à 65 ans. Un texte devrait être proposé avant la fin de l'hiver pour une entrée en vigueur à l'été 2023.

Pour la FNEC FP-FO, toutes ces annonces constituent une déclaration de guerre contre les salariés, contre l'École publique et ses personnels.

Il ne fait donc que renforcer la détermination de la FNEC FP-FO à préparer la grève pour gagner, la grève pour obtenir satisfaction :

- Augmentation immédiate des salaires pour tous les personnels sans contrepartie à minima à hauteur de l'inflation !
- Création des postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services !
- Aucun report de l'âge de départ à la retraite, aucun allongement de la durée de cotisation, maintien du code des pensions et des régimes existants !

La FNEC FP-FO fait sienne la résolution du comité confédéral national de la CGT-FO réuni les 21 et 22 septembre « *Le CCN mandate le bureau confédéral pour proposer aux organisations syndicales l'organisation en commun d'une mobilisation interprofessionnelle, c'est-à-dire de la grève, comme en 2019, pour obtenir du gouvernement qu'il renonce à toutes ses contre-réformes. Afin de préparer le rapport de force et la grève, le CCN propose à toutes les structures (fédérations, unions départementales, syndicats) une grande campagne de réunions et assemblées avec les syndiqués et les salariés.* »

La FNEC FP-FO appelle ses syndicats à poursuivre et amplifier la signature de la pétition dont elle a pris l'initiative pour l'augmentation des salaires et des pensions pour tous sans contrepartie.

La FNEC FP-FO appelle ses syndicats à multiplier les réunions syndicales de personnels pour préparer la grève.

Montreuil le 29 septembre 2022